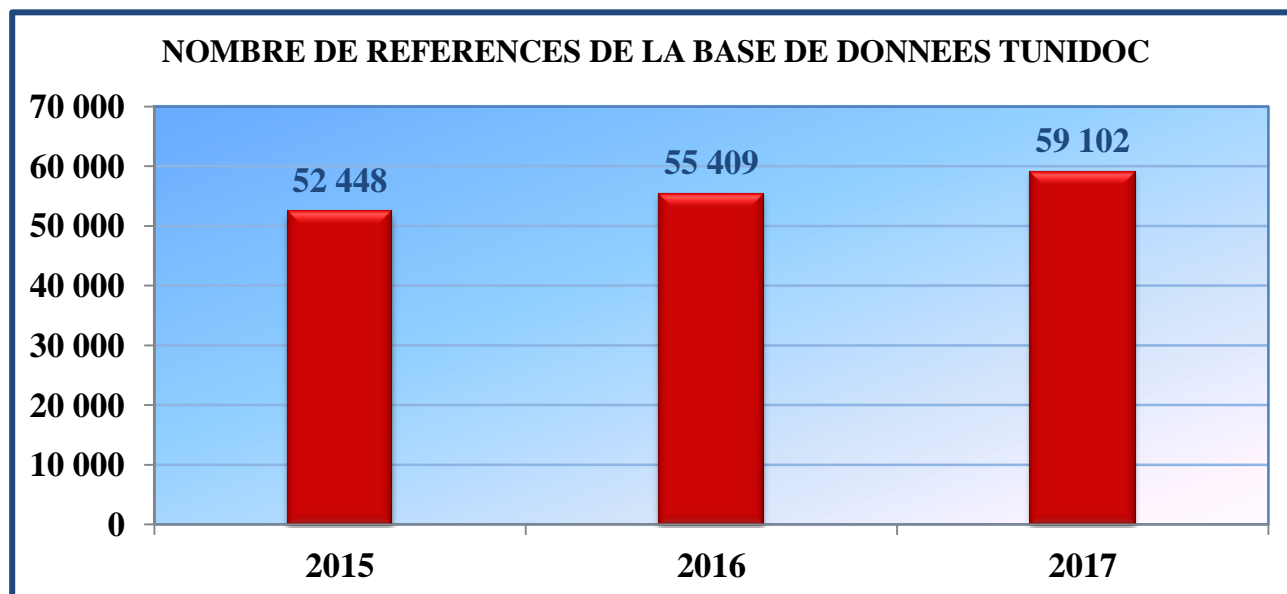


## QUELQUES ACTIVITES DU CNUDST EN CHIFFRES 2015-2016-2017

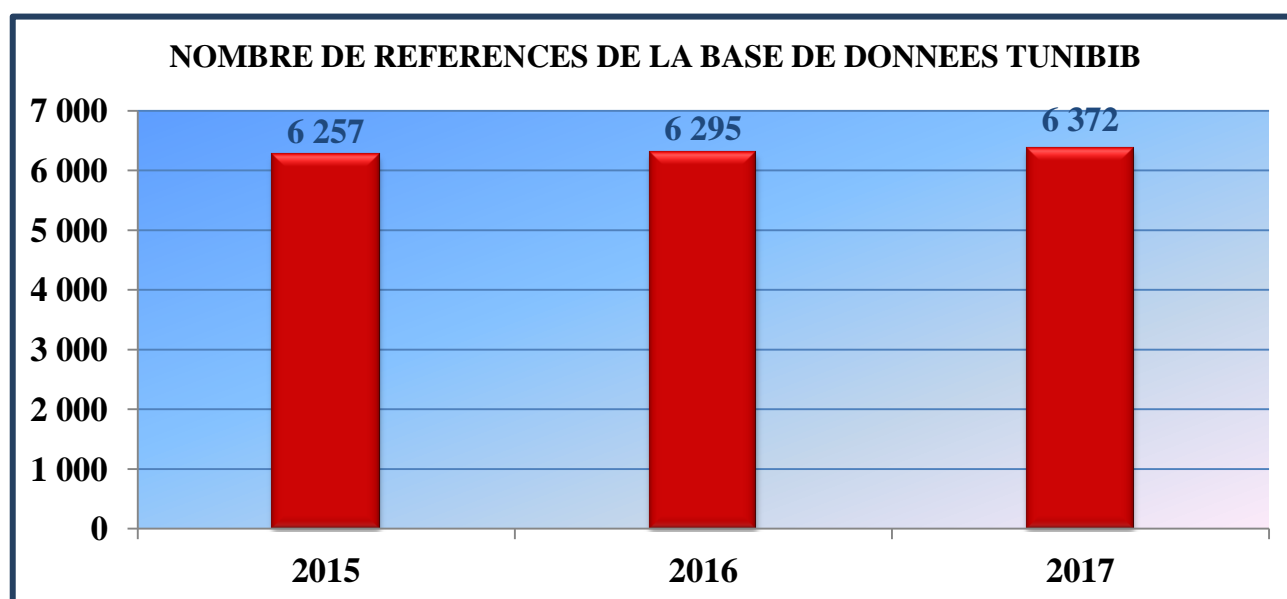
### I. CATALOGUES ET BASES DE DONNEES :

1. **TUNIDOC:** Références bibliographiques complètes des documents sur la Tunisie ou écrits par des tunisiens, accompagnées soit de descripteurs (mots-clés), soit de résumés.

<http://www.cnudst.rnrt.tn/wwwisis/tdoc.06/form.htm>

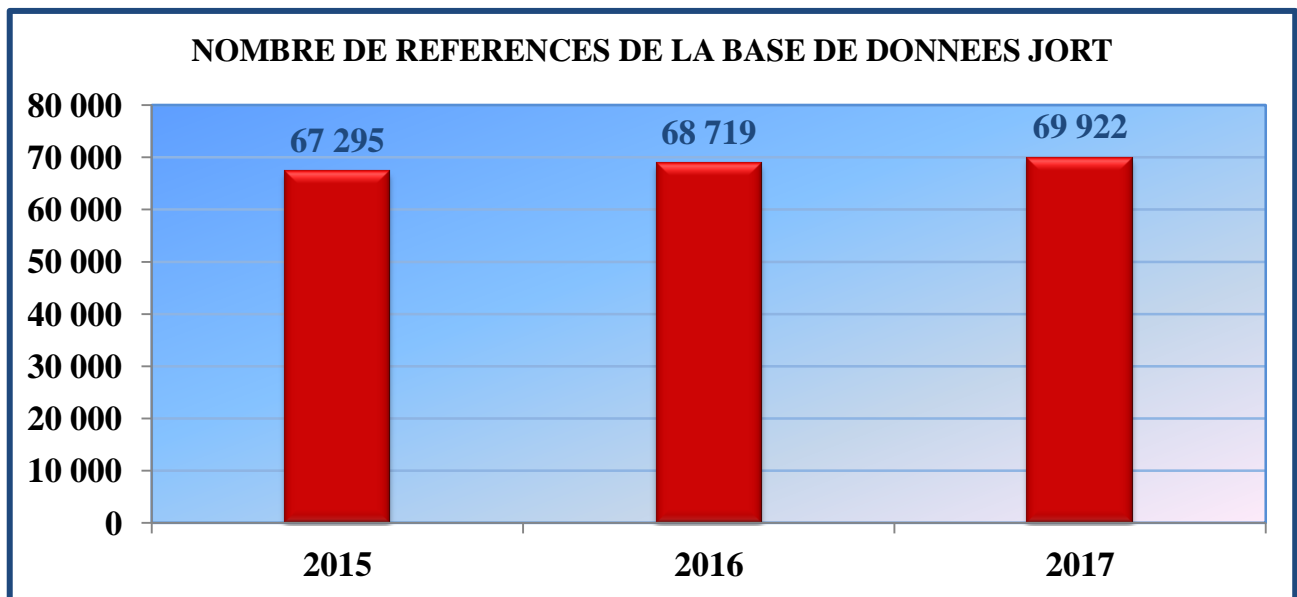


2. **TUNIBIB:** Références bibliographiques complètes des documents étrangers existant à la bibliothèque centrale de recherche.



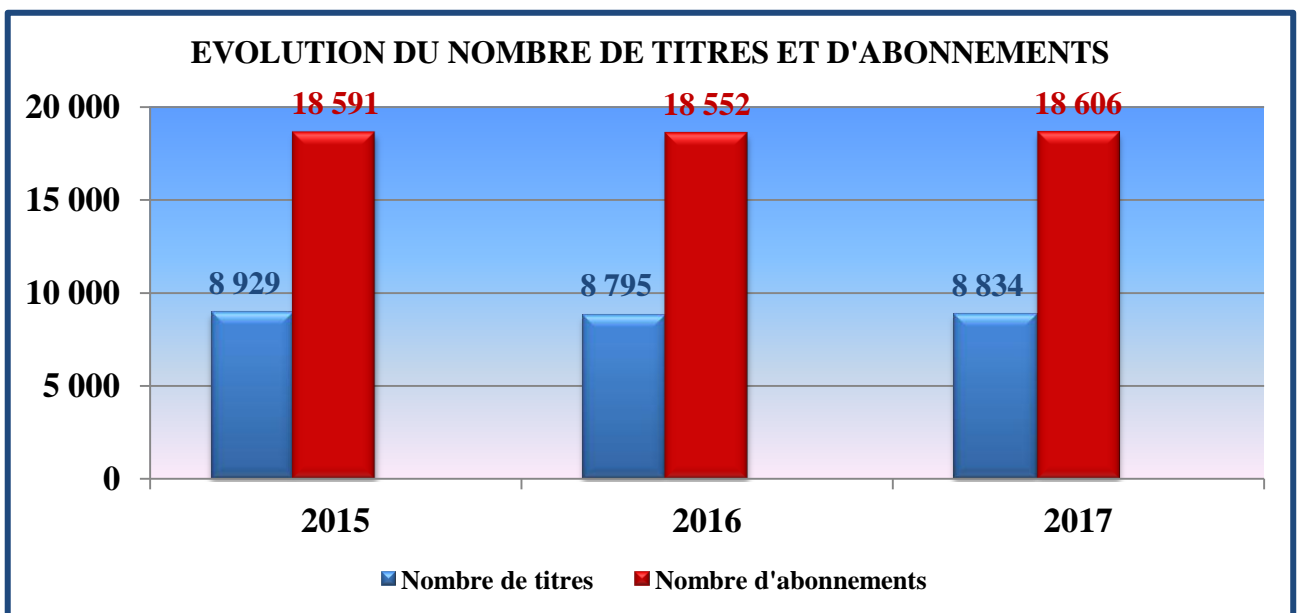
3. **JORT**: Références des textes réglementaires et législatifs parus au JORT depuis janvier 1956 et disponibles en texte intégral en arabe et en français.

<http://www.cnudst.rnrt.tn/wwwisis/jort.06/form.htm>



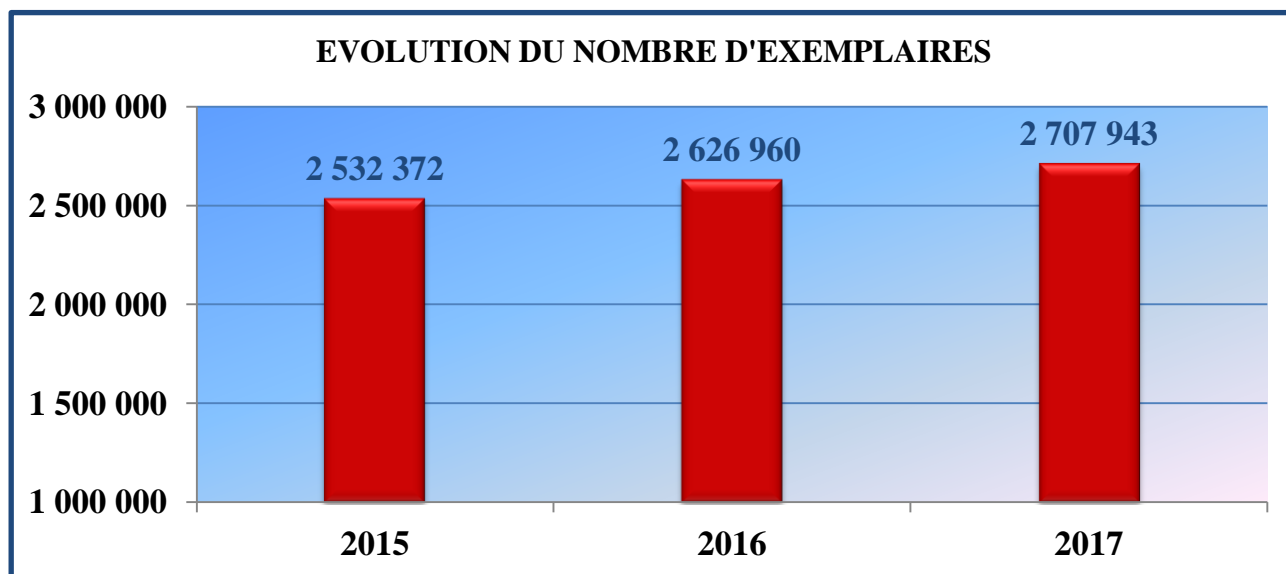
4. **TUNIPER (CATALOGUE COLLECTIF DES PERIODIQUES)**: Description bibliographique des revues (titre, éditeur...) avec état des collections (début, numéros manquants, cessation) et localisation (institution, département).

<http://www.cnudst.rnrt.tn/wwwisis/perio.06/form.htm>



5. **BIRUNI:** Catalogue collectif des fonds documentaires des bibliothèques universitaires. Le réseau BIRUNI compte actuellement 191 bibliothèques.

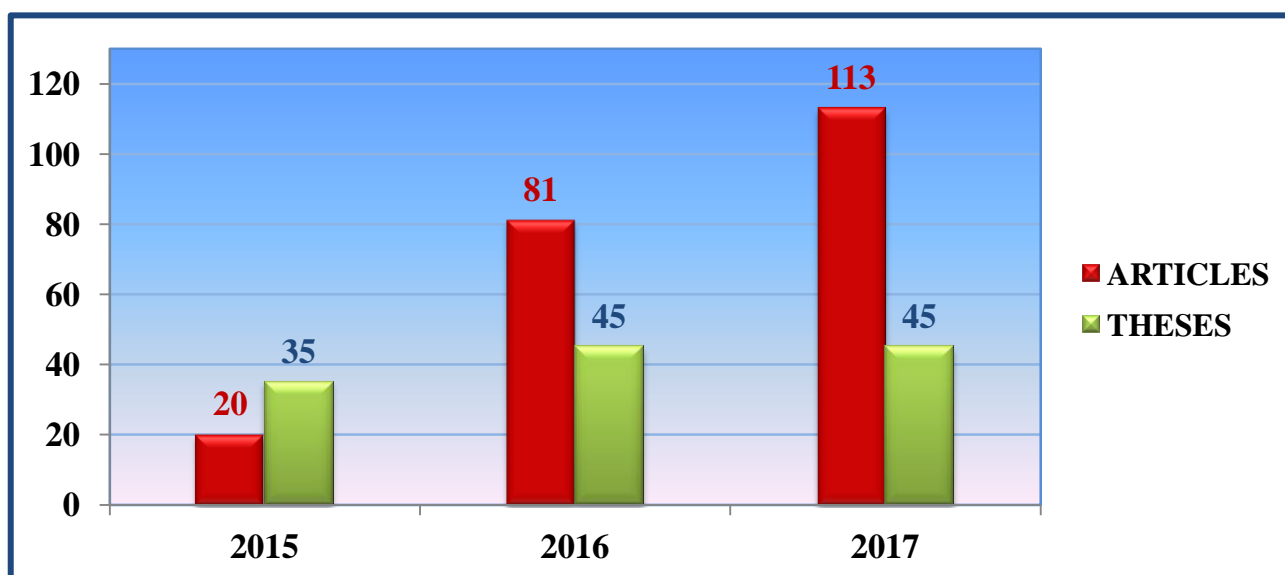
[www.bu.turen.tn](http://www.bu.turen.tn)



## II. COMMANDE DES DOCUMENTS A L'ETRANGER:

Service payant pour répondre aux demandes d'articles, de thèses, de rapports de congrès publiés à l'étranger et non disponibles en Tunisie. Les tarifs sont fixés par [Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 13 Février 2017 publié au JORT no 14 du 17 Février 2017](#)

<http://www.cnudst.rnrt.tn/indexcmd.html>



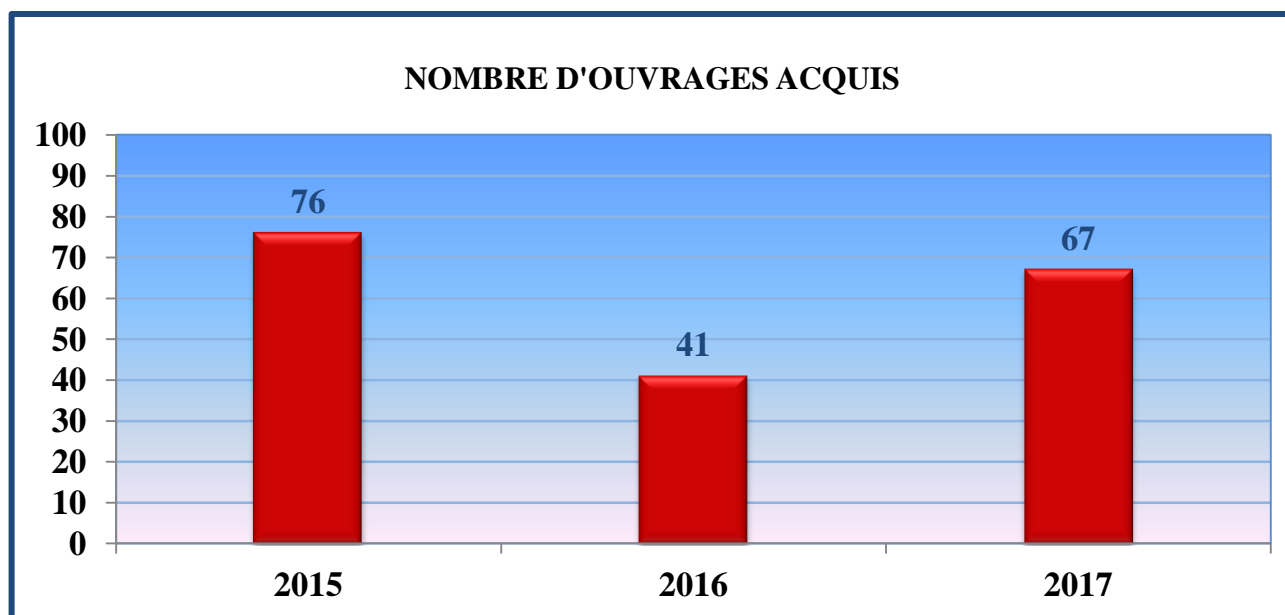
## III. ACQUISITIONS:

Fidèle à ses missions, le CNUDST met tout en œuvre pour répondre aux besoins de la communauté scientifique du pays. Pour ce faire, un comité d'acquisition spécialisé a été créé et a pour missions:

- Développer le fonds documentaire du centre,

- Acquérir des ouvrages portant sur des sujets d'actualité qui soutiennent les besoins des chercheurs,
- Faire la sélection d'ouvrages en tenant compte des besoins identifiés et anticiper les tendances futures des besoins documentaires.

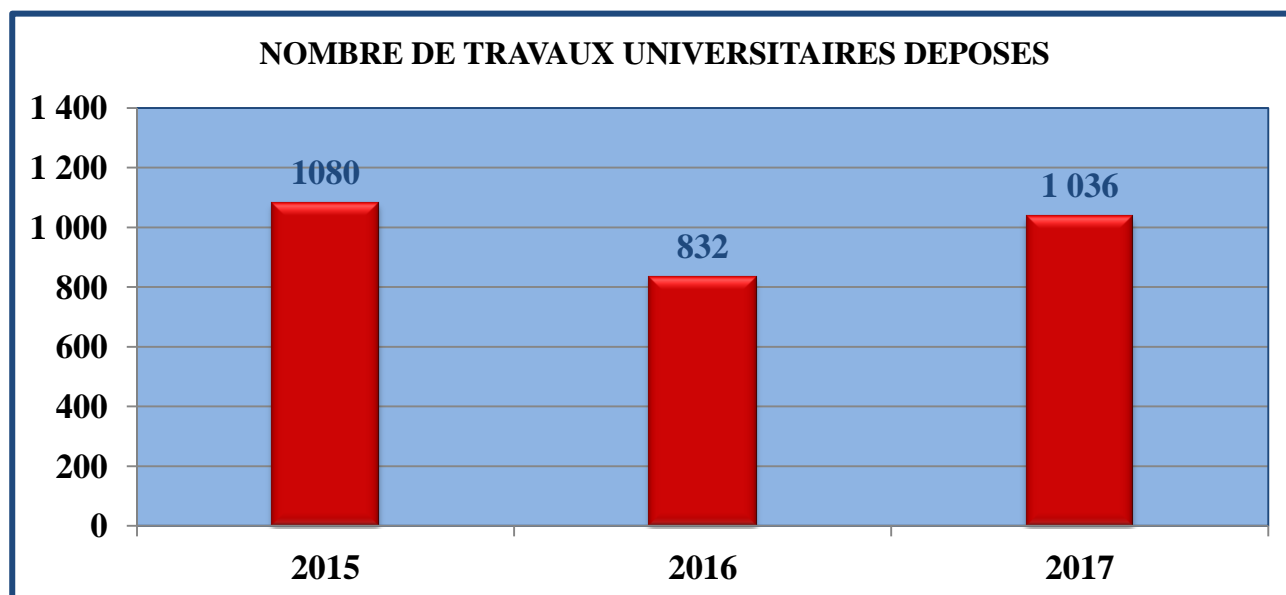
<http://cnudst.rnrt.tn/bibliotheque/politique-dacquisition/>



#### **IV. DEPOT INSTITUTIONNEL:**

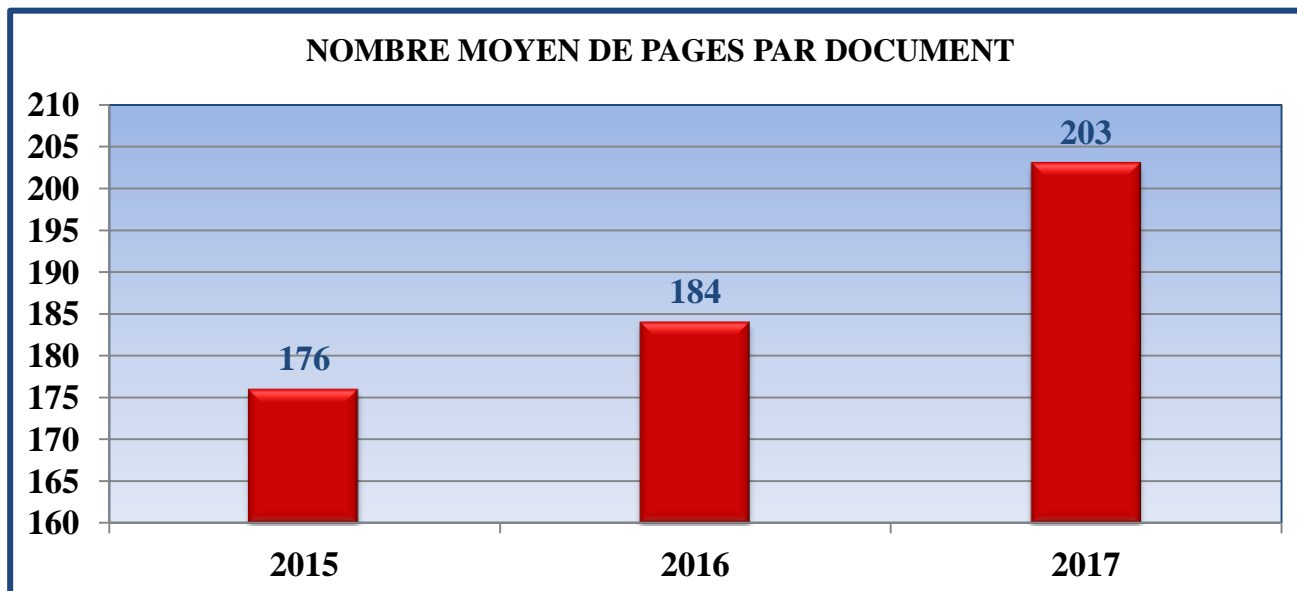
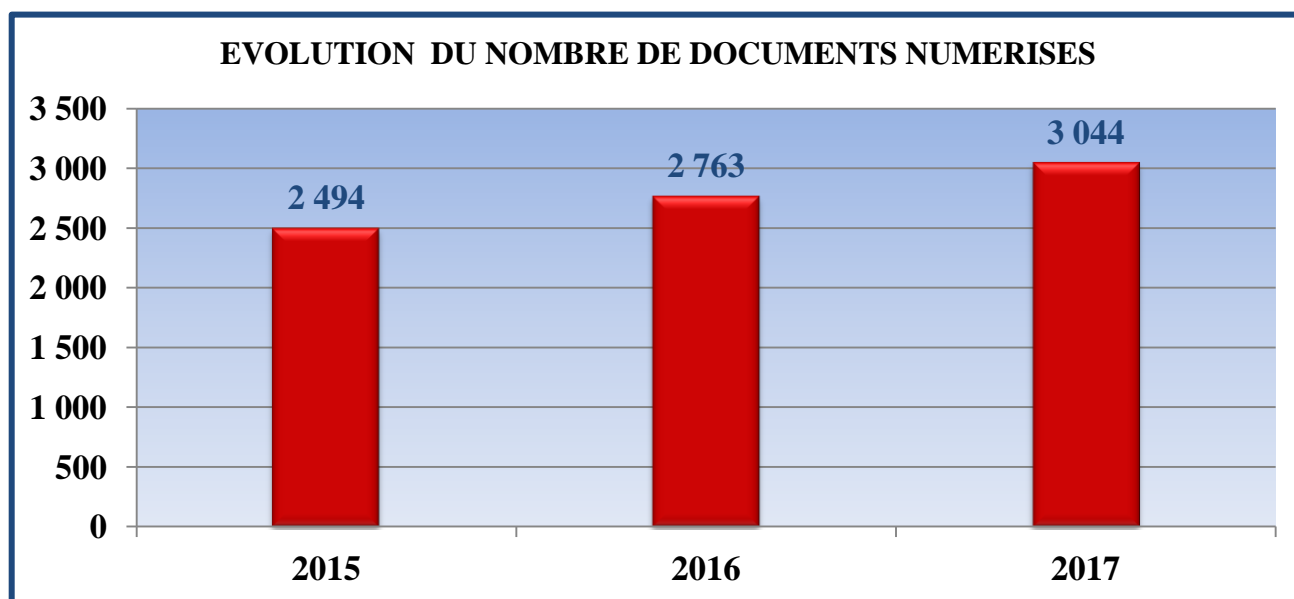
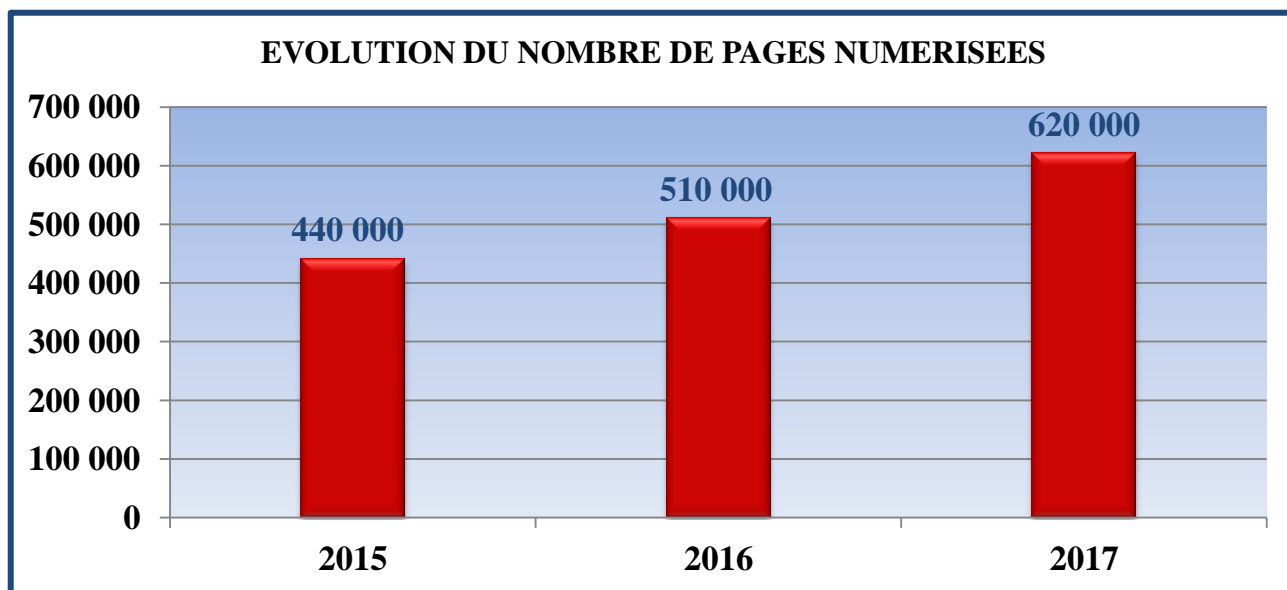
Toute publication scientifique produite au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des établissements privés d'enseignement supérieur ou des établissements publics de recherche scientifique, doit faire l'objet d'un dépôt auprès du centre national universitaire de documentation scientifique et technique.

Le dépôt institutionnel est géré par [Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 28 février 2017, relatif au dépôt obligatoire de toutes les publications scientifiques auprès du centre national universitaire de documentation scientifique et technique.](#)



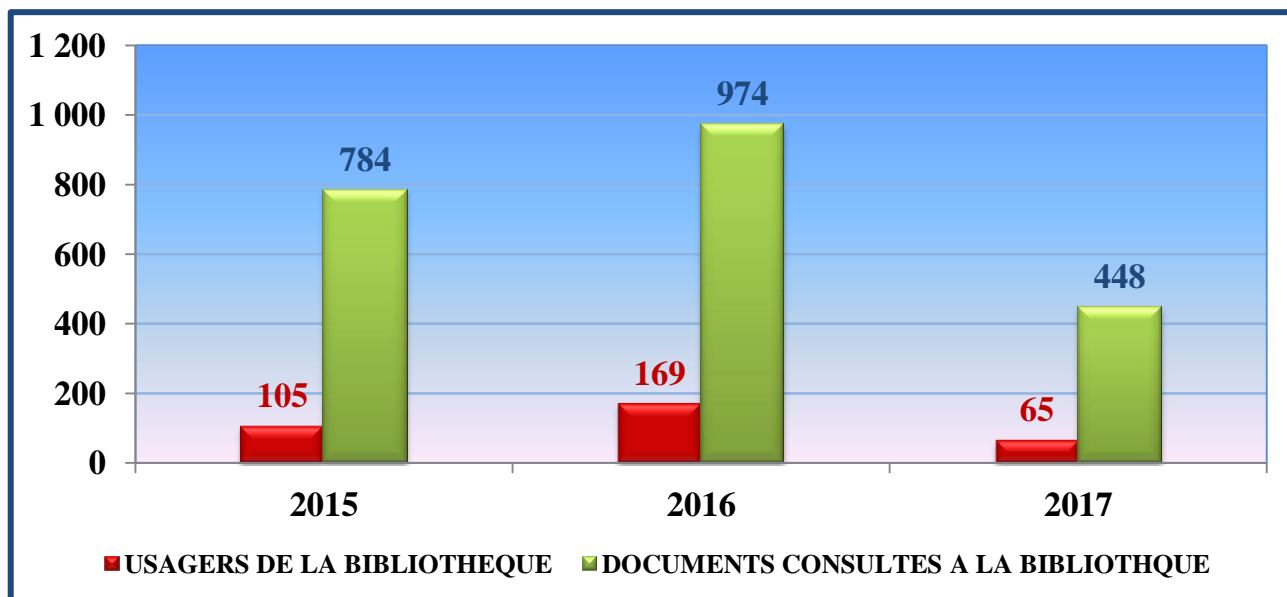
## V. PROJET DE NUMERISATION:

Dans le but de sauvegarder, valoriser et faciliter l'accès à l'information scientifique et technique, le CNUDST a mis en place une unité de numérisation au sein de la bibliothèque centrale de recherche afin de numériser les collections physiques à sa disposition.



## VI. BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE RECHERCHE:

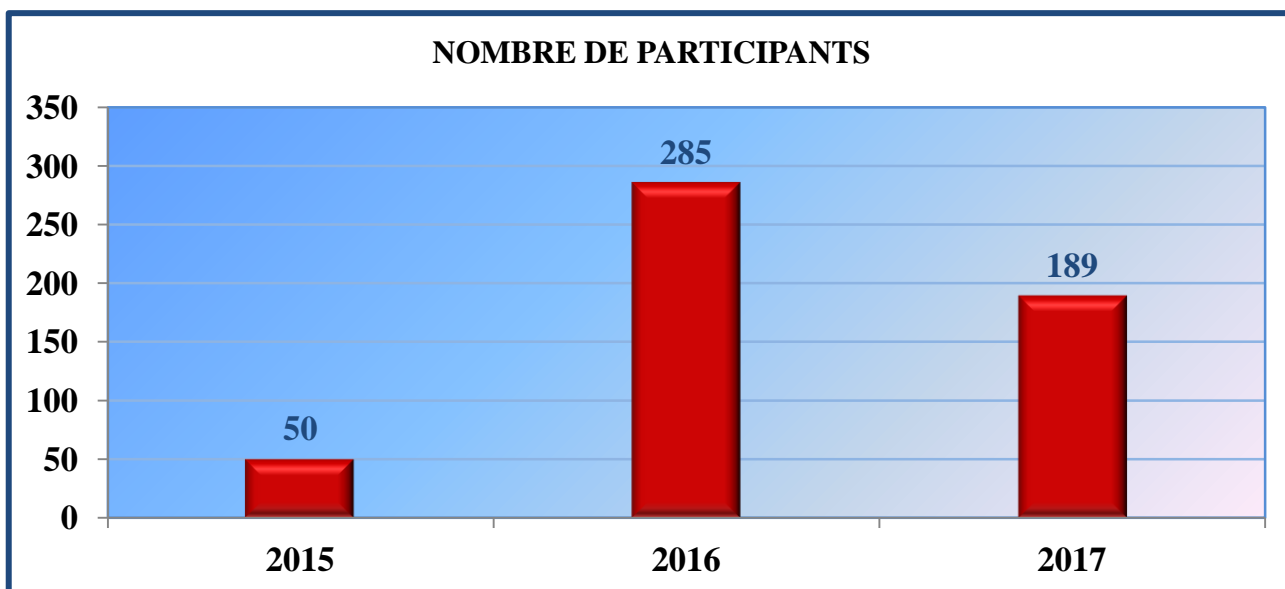
### 1. USAGERS:



N.B: Pour cause de déménagement, les services de la bibliothèque (consultation et reproduction des documents) ont été interrompus pendant les mois de novembre et décembre 2017.

### 2. FORMATIONS:

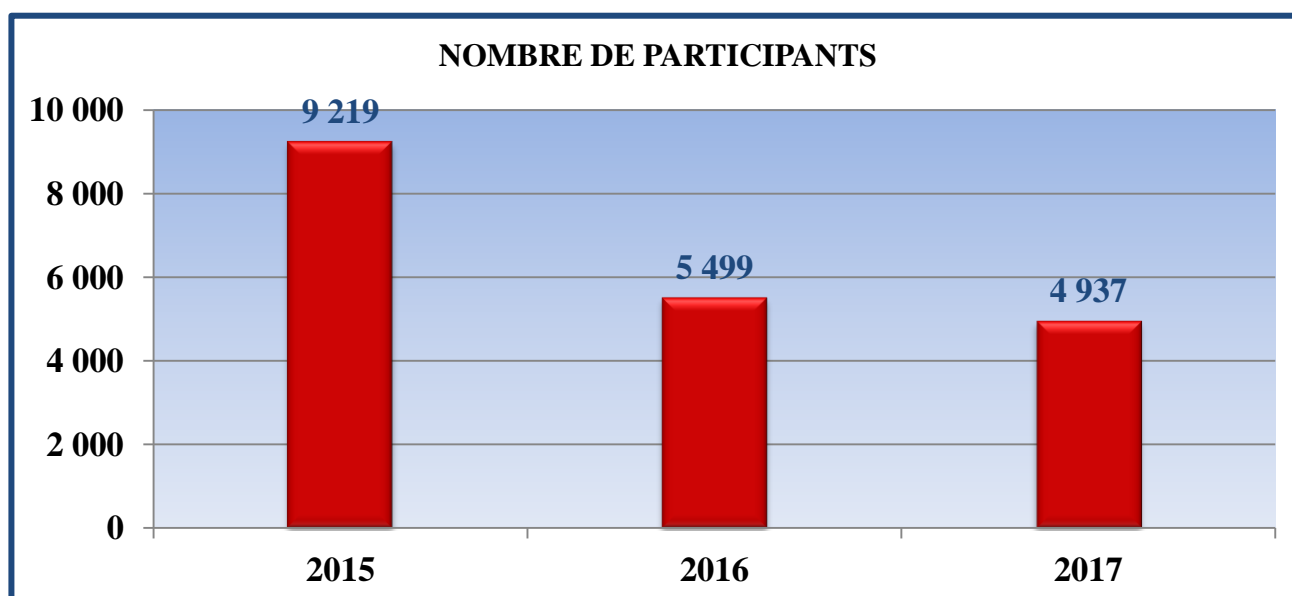
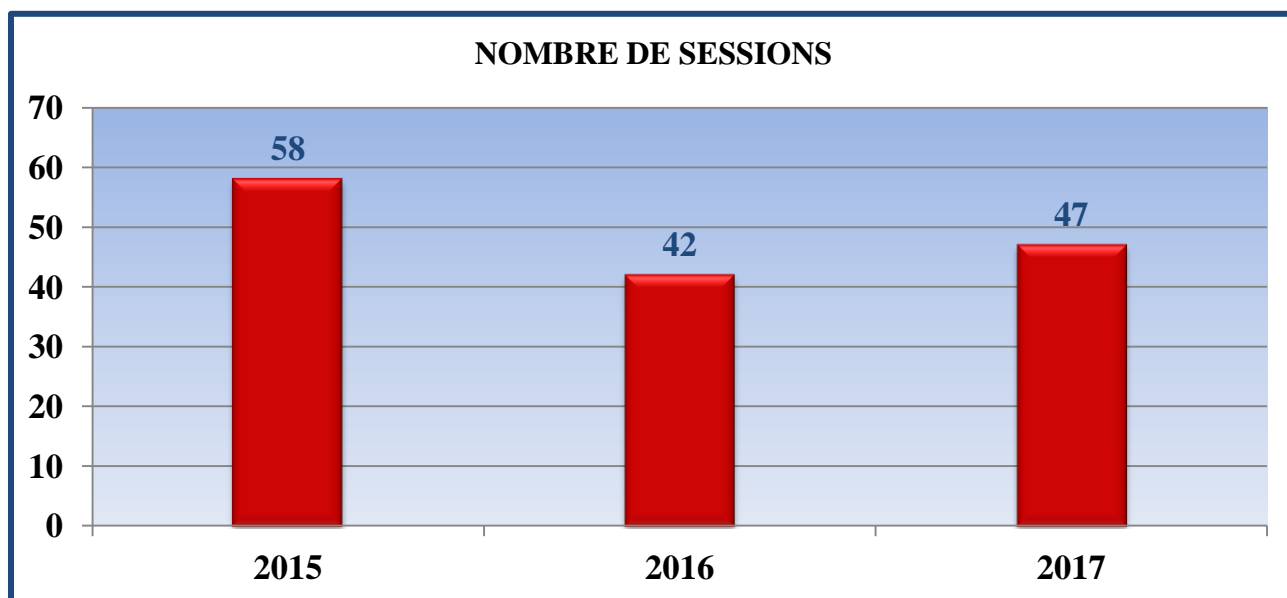
- Sessions d'informations et de formation destinées aux coordinateurs en information scientifique et technique et aux responsables des bibliothèques universitaires et de recherche.
- Sessions de formation dans le domaine de la documentation et l'information scientifique et technique destinées aux doctorants.



N.B: Pour cause de déménagement, les locaux de la bibliothèque ont été indisponibles pendant les mois de novembre et décembre 2017.

## VII. MANIFESTATIONS DU CNUDST :

- Sessions de formation destinées à la communauté scientifique avec la collaboration des éditeurs scientifiques internationaux,
- Sessions de formation destinées aux bibliothécaires sur l'implémentation du Module «Prêt Informatisé » dans les bibliothèques universitaires membres du projet BIRUNI,
- Journées d'études et séminaires sur le libre accès,
- Journées de rencontres avec des éditeurs de revues scientifiques tunisiennes,
- Sessions de formation payantes dans le domaine de la documentation et l'information scientifique et technique destinées aux doctorants et effectuées hors les locaux du CNUDST. Les tarifs sont fixés par [Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 13 Février 2017 publié au JORT no 14 du 17 Février 2017](#)



**Elaboré par:** Wahid GADHGADHI

Aout 2018

